

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
 1 mois 1 mois 1 an
 Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 22.—
 Étranger 4.— 10.— 19.— 31.—

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
 S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue SAINT-PIERRE
 FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Quotidien	1 ^{re} insertion 20 cent.	1 ^{er} jour
	10 cent.	2 ^e jour
	5 cent.	3 ^e jour
	3 cent.	4 ^e jour
	2 cent.	5 ^e jour
	1 cent.	6 ^e jour
	1 cent.	7 ^e jour
	1 cent.	8 ^e jour
	1 cent.	9 ^e jour
	1 cent.	10 ^e jour
	1 cent.	11 ^e jour
	1 cent.	12 ^e jour
	1 cent.	13 ^e jour
	1 cent.	14 ^e jour
	1 cent.	15 ^e jour
	1 cent.	16 ^e jour
	1 cent.	17 ^e jour
	1 cent.	18 ^e jour
	1 cent.	19 ^e jour
	1 cent.	20 ^e jour
	1 cent.	21 ^e jour
	1 cent.	22 ^e jour
	1 cent.	23 ^e jour
	1 cent.	24 ^e jour
	1 cent.	25 ^e jour
	1 cent.	26 ^e jour
	1 cent.	27 ^e jour
	1 cent.	28 ^e jour
	1 cent.	29 ^e jour
	1 cent.	30 ^e jour
	1 cent.	31 ^e jour

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

L'accueil fait à l'encyclique papale.
Vers l'autonomie complète de l'Irlande.
La défaite de la coalition gouvernementale en Allemagne.
Démission du cabinet Müller.

La dernière encyclique de Benoît XV, sur la réconciliation des peuples a eu un immense retentissement dans le monde entier. Jamais document pontifical n'a eu une aussi bonne presse, même dans les milieux qui, par principe, critiquaient et dénaturaient toujours la pensée du Pape. Un journaliste libéral italien, impressionné par le courant irrésistible de sympathie qui, de toutes les parties du monde, reflue vers le Vatican, a pu parler de la revanche de Benoît XV sur le président Wilson.

Ce même journaliste qui, durant la guerre, a traité le Pape en termes peu respectueux, et qui prédisait la faillite de la Papauté et de l'Eglise, écrit aujourd'hui les paroles suivantes, qui sont fort significatives et dignes d'être reproduites : « On peut à mille signes constater que le monde moderne, à presque un siècle de distance, commence à se rendre compte qu'il y avait beaucoup de vérité dans la thèse de Saint-Simon et de Comte, de de Maistre et de Lamennais, de Mazzini et de Carlyle, à savoir que le problème capital de nos temps consiste à trouver les bases de l'autorité et que ces bases ne sont pas faciles à établir en dehors d'une conception religieuse de la vie. Il pourrait se faire que l'anarchie du monde moderne, qui est allée grandissant depuis la fin du moyen âge, et qui a trouvé son châtiement dans la grande guerre, la révolution russe et ses répercussions, oblige le monde à chercher quelque chose que seul le catholicisme possède et qu'il peut donner à tous. »

Ce quelque chose que seul le catholicisme peut donner, c'est l'harmonie de la liberté et de l'autorité; c'est le respect de l'autorité de la part du peuple et le respect de la liberté de la part de ceux qui gouvernent. Le bolchévisme moderne fait littéralement des libertés individuelles et publiques en même temps qu'il inaugure un pouvoir despotique et détesté. Ses monstrueux excès ouvrent enfin les yeux de tant de libéraux pour qui le catholicisme était une chose périmée, en train de disparaître. Leurs sympathies vont de nouveau à la haute personnalité du Vatican. Ils en viennent à souhaiter, comme le publiciste en question, que l'Eglise rende bien vite au monde moderne les services qu'elle seule peut lui rendre. »

On mande de Londres à l'Italia de Milan que le gouvernement anglais serait disposé à accorder aux Irlandais l'indépendance qu'ils réclament avec tant de ténacité. L'Irlande serait mise sur le même pied que les Dominions anglais; elle deviendrait souveraine et indépendante comme l'Australie et le Canada. Cette solution aurait été prise à la suite de longues conversations survenues à Rome, sous les auspices du Saint-Siège, entre les délégués anglais à la session du conseil de la Société des nations et les principaux représentants du clergé irlandais réunis à Rome à l'occasion de la béatification du vénérable Plunkett.

Le Sunday Times, qui a lancé cette nouvelle, avertissait ses lecteurs qu'elle serait démentie officiellement, mais qu'elle n'en restait pas moins vraie. En effet, le gouvernement l'a fait démentir d'une façon absolue. On a l'impression qu'il s'agit d'un ballon d'essai; on veut sonder l'opinion publique ou l'habituer doucement à l'idée d'une solution radicale de la question irlandaise, qui s'aggrave tous les jours.

Comme on l'écrit de Londres à l'Italia, il n'y a que trois issues possibles à la situation présente : un massacre général des Irlandais, le renoncement à la lutte de la part de l'Irlande ou des concessions importantes de l'Angleterre.

Écartons les deux premières hypothèses, la première surtout, qui est fantastique. Les Irlandais, et les Sinn-Feiners en parti-

culier, ne céderont pas; même s'ils se laissent de la lutte terrible qu'ils ont entreprise, la question irlandaise n'en restera pas moins posée et n'en réclamera pas moins tôt ou tard une solution.

La seule façon raisonnable et logique de résoudre le problème irlandais, c'est donc d'accorder à l'Irlande l'indépendance qu'elle réclame et de redresser les torts séculaires qu'on a eus envers elle. C'est à cette seule condition que l'ordre et la paix renaîtront dans la verte Erin si belle et si malheureuse.

Le résultat provisoire des élections au Reichstag allemand fait éclater le désaveu retentissant que le peuple a infligé aux trois partis qui ont conduit la barque gouvernementale depuis la révolution de novembre 1918.

Le parti socialiste majoritaire a perdu 54 sièges, le parti du Centre catholique, 23 et le parti démocratique (bourgeois libéraux), 28.

Perte totale de la coalition gouvernementale : 105 sièges. Il lui en reste 219.

Les partis d'opposition ont 227 sièges : le parti socialiste indépendant, qui a gagné 54 sièges, met en ligne 76 députés; le parti monarchiste, 62; le parti conservateur-libéral, 60; le parti catholique bavarois, séparé du Centre, 19; les communistes ont gagné 2 sièges.

L'extrême droite et l'extrême gauche se partagent donc les honneurs de la journée. Les partis du juste milieu, qui s'étaient unis sur un programme mi-conservateur mi-socialiste, voient leur politique désavouée par les électeurs.

Observons que, à la désapprobation explicite des citoyens qui ont refusé de suivre les comités de leurs partis respectifs, il faut ajouter le blâme tacite des abstentionnistes : douze millions d'électeurs environ n'ont pas pris part au scrutin. A Cologne seulement, le déchet a été de 60,000 voix par rapport à l'élection de l'Assemblée nationale.

Les élections allemandes du 5 juin ont donc été la condamnation par l'opinion publique de la politique de compromis et de l'opportunisme. Les gouvernants, qui ont essayé de marier l'eau et le feu, n'ont réussi à contenir ni la partie du peuple qui est attachée aux principes de conservation sociale ni ceux qui veulent, au contraire, tout renouveler dans l'esprit du collectivisme. Mais le renforcement de la droite montre que le sentiment dominant est celui de la réaction antisocialiste. Le Vorwärts constate que la marche conquérante du socialisme se heurte à une résistance qui lui imposera un arrêt.

Le cabinet a remis hier sa démission au président Ebert. La composition d'un nouveau gouvernement sera extrêmement difficile, car l'indication générale qu'ont donnée les élections ferait considérer comme un défi la formation d'une majorité où entreraient les deux groupes socialistes et les catholiques ou les radicaux. D'autre part, on ne voit guère le moyen d'associer un des groupes de droite à la combinaison actuelle.

Nouvelles diverses

M. Lloyd George a quitté Londres, hier mardi, à onze heures, pour se rendre dans le Pays de Galles.

Le grand-vizir de Turquie partira, à la fin de cette semaine, pour Paris, avec la réponse du gouvernement au sujet du traité de paix.

Le Popolo d'Italia croit probable la proclamation de la grève des cheminots sur la ligne de chemins de fer Milan-Nord.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 8 juin.

Autour des pleins pouvoirs

Le débat qui s'est ouvert, ce matin, au Conseil des États, nous montre combien nous subissons encore le contre-coup de la guerre qui a ébranlé les assises de l'Europe et du monde. Si égarés que nous ayons été par la conflagration, nous ne parvenons pas à nous départir de la perturbation que ces événements ont jetée dans notre vie publique et privée. Nous vivons toujours en marge de la constitution; le Conseil fédéral reste armé de pouvoirs extraordinaires et nous voyons se perpétuer des institutions qui ne cadrent guère avec nos traditions fédératives.

Tel, par exemple, cet office central de la police des étrangers qui occupe encore 330 fonctionnaires et dont l'activité, fort critiquée, se multiplie aux dépens des compétences cantonales.

Cette institution fédérale, née des circonstances, a été fortement battue en brèche dans la séance de ce jour, à l'occasion de la discussion sur les 13^{me} et 14^{me} rapports de neutralité.

Déjà le rapporteur général de la commission, M. Behi (Thurgovie), a souligné ce qu'il y a d'ironique dans la titulature de ces rapports qui sont censés nous entretenir des « mesures assurant la neutralité » et où, néanmoins, on chercherait en vain le reflet des angoissantes vicissitudes de notre politique extérieure et le récit des incidents qui ont conduit la Suisse, par une savante évolution, à quitter le terrain de la neutralité absolue pour celui de la neutralité différentielle.

A l'ouïe de cette observation du président de la commission, on a tout de suite compris que ce n'est pas M. Behi qui a fleuri les pupitres des représentants du Nidwald et de l'Obwald, en témoignage de satisfaction et d'admiration pour le vote patriotique de ces deux demi-cantons, le 16 mai dernier. Evidemment, le représentant de la Thurgovie continue à croire que notre accession au Pacte de la Société des nations implique le sacrifice de notre neutralité. Ce n'est certes pas l'avis de M. Wyss et de M. Wirz, représentants de cet Unterwald qui a si vaillamment fait son devoir en cette journée historique.

Si toutefois les 13^{me} et 14^{me} rapports de neutralité, qui embrassent la période du 1^{er} mai 1919 au 18 mai 1920, ne font pas mention des tractations engagées avec l'Entente et avec le Conseil de la Société des nations pour la garantie de notre neutralité militaire, il y a une bonne raison à cela : c'est que le Conseil fédéral a déjà exposé cette affaire tout au long dans ses messages sur l'accession de la Suisse à la Société des nations et dans les communiqués très explicites que le département politique a publiés, ce printemps, lorsque MM. Ador et Huber furent envoyés en mission spéciale auprès de la conférence de Londres.

Voilà probablement ce qu'on répondra à M. Behi lorsque la gestion du département politique viendra en discussion.

Pour le moment, on s'est contenté d'une passe d'armes sur le dos de l'office central des étrangers.

La commission a eu pour rapporteur, sur ce chapitre spécial, le nouveau député du canton de Berne, M. Charnillot, qui a pour mission de donner aux Jurassiens l'illusion d'être représentés dans leur nationalité. C'est la première fois que le citoyen de Saint-James se fait entendre au Conseil des États. Il ne fallait pas attendre de lui une charge à fond contre la centralisation de la police. Cependant M. Charnillot a exprimé le vœu que ces derniers restes des pleins pouvoirs disparaissent peu à peu. Il a également — toujours en termes mesurés et circonspicieux — formulé quelques critiques au sujet des actes de l'Office central et de l'esprit qui anime cet organe dans l'appréciation de certaines demandes d'autorisation. Selon le rapporteur jurassien, la police fédérale des étrangers prête trop l'oreille aux suggestions des meneurs syndicalistes qui, par crainte de la concurrence, veulent éloigner la main-d'œuvre étrangère.

Il était réservé à M. Ruffy, de Genève, de diriger l'attaque à fond. Le chef du département genevois de la police se plaint vivement de cet Office central fédéral qui multiplie ses rouages au fur et à mesure que son activité devient moins indispensable. Il juge le moment venu de rendre aux cantons la plénitude de leurs attributions de police. Les autorités cantonales ne sont-elles pas mieux placées que l'autorité centrale pour suivre la piste des indésirables et pour recueillir des informations exactes sur les étrangers qui viennent séjourner sur notre territoire ?

L'intervention de M. Ruffy détermine celle de MM. Brügger (Grisons), Bertoni (Tessin), Hildebrand (Zoug), Wirz (Obwald), Lüthi (Grisons), Wetzstein (Zurich), qui, tous, critiquent cer-

taines allures de l'Office central, en citant des cas suggestifs de formalités tracassières et d'entraves nuisibles à l'essor économique du pays.

Après un exposé du nouveau chef du département fédéral de justice et police, M. Huberlin, qui s'efforce de justifier le contrôle fédéral, la discussion est close, et le chapitre en question du rapport de neutralité est approuvé.

Au Conseil national

Berne, 8 juin.

Le Conseil discute l'arrêté relatif aux pensions de retraite des conseillers fédéraux et des juges fédéraux.

L'arrêté prévoit une pension de retraite calculée d'après les années de service pour les conseillers fédéraux ayant dépassé 55 ans et ayant plus de dix ans de fonctions. La veuve a droit, pendant son veuvage, à la moitié de la pension qu'eût touchée le défunt.

Lorsqu'un membre du Conseil fédéral laisse des enfants orphelins de père et de mère, l'assemblée fédérale peut leur allouer des pensions annuelles dont le total ne peut excéder le 20 % du traitement de leur père.

Les juges du Tribunal fédéral et du Tribunal des assurances ont droit à une pension lorsqu'ils ont quinze ans de service et l'âge de 60 ans. Il est prévu des dispositions analogues pour les veuves et les enfants.

M. Bopp propose de ne pas entrer en matière. Hésitant que le système proposé est anti-démocratique et antisocial et eût préféré que les conseillers fédéraux et les juges fédéraux fussent admis à participer à la caisse fédérale des pensions du personnel.

L'entrée en matière est votée par 79 voix contre 2.

A l'article 1, M. de Rabourts demande une rédaction plus claire. Les différents articles sont adoptés sans débat et l'ensemble est voté par 72 voix sans opposition.

M. Hardmeier (Zurich) rapporte sur l'acquisition d'un immeuble à Ostermünchen; le crédit de 145,000 fr. est voté sans discussion.

M. Jenny développe ensuite une motion invitant le Conseil fédéral à adapter aux exigences actuelles la loi de 1893 concernant l'amélioration de l'agriculture. Il s'agit notamment de tenir plus largement compte des besoins spéciaux des régions alpines.

M. Hadorn appuie la motion et réclame des mesures de protection en faveur des syndicats d'élevage.

M. Donini demande l'unification du système des subventions à l'agriculture.

M. Schultze déclare que le Conseil fédéral accepte la motion pour étude et examinera avec sympathie les moyens de développer une branche aussi importante de notre économie nationale.

La séance est levée à midi 50.

IMPRESSIONS DE SÉANCE

On nous écrit de Berne :

M. Blumer, président du Conseil national, n'a pas soufflé mot, dans son allocution de bienvenue, de la votation sur l'accession de la Suisse à la Société des nations ! Il est vrai que le landammann glaronnais était moins à son aise que son collègue des États. M. Blumer avait combattu l'accession de la Suisse. Il n'a donc pu se réjouir de la réponse affirmative du peuple; d'autre part, il n'a pas voulu non plus tenir le langage du regret. Donc il s'est tu, et il s'est borné à déposer une couronne sur la tombe de M. Cossy, qui nous a quittés depuis la dernière session.

La Chambre se renouvelle constamment; les députés disparaissent silencieusement et leurs successeurs arrivent aux fauteuils convoités sans fracas et sans luites retentissantes. Le système proportionnaliste est galant homme. Quand une place est devenue vacante, le candidat suppléant ou le candidat désigné par les hommes de confiance du parti intéressé glisse doucement dans le fauteuil vide du prédécesseur. Un député fatigué ou désabusé n'a plus besoin de rester au poste malgré lui, uniquement pour éviter à son parti les risques d'une élection complémentaire. Ainsi, tout désir de retraite peut s'accomplir sans retard. Cela permet au Parlement de se rajourner sans cesse.

M. Michel, d'Interlaken, un excellent homme, mais qui n'est pas très populaire, rentre paisiblement à la Chambre, après avoir vainement cherché, en octobre, à se caser sur une liste quelconque. M. de Cérenville, de Lausanne, qui avait dû céder le pas à son ami, M. Roussy, succède sans encombre à M. Cossy. M. Hermann Seiler prend, des mains de son frère aîné, mort trop tôt, le mandat important du Haut-Valais. Enfin, M. Zingg, homme de confiance des paysans thurgoviens, s'étant retiré pour des raisons de santé, fait place au secrétaire des paysans, M. Meli. Ce sera peut-être une recrue nouvelle pour le groupe des paysans.

Constatacion intéressante : les paysans et

les socialistes, suivant leur instinct d'organisation, tendent à se concentrer toujours plus étroitement dans certains secteurs de la salle. Aussitôt qu'une place est disponible dans le voisinage de ces groupes, un membre isolé se rapproche du bercail. Les paysans occupent petit à petit toute l'aile d'extrême-droite; les socialistes constituent deux groupements aux bancs inférieurs de l'aile gauche et, aux bancs supérieurs du centre droit. Dans les votations fréquentes où les socialistes forment minorité, ils offrent le spectacle d'une bande transversale qui passe d'un bout de la salle à l'autre.

Les mauvaises habitudes ont la vie dure, au parlement comme ailleurs. L'ordre du jour de la session est extraordinairement chargé. Malgré cela, et malgré l'expérience qui enseigne que le travail retardé devient fastidieux, on a consacré une grande partie des deux premières séances à la discussion de motions nullement urgentes. Les divergences sur l'arrêté d'exécution pour le nouvel impôt de guerre et sur les projets de pensions de retraite pour les conseillers fédéraux et les juges fédéraux n'ont pas absorbé la moitié du temps disponible.

Le seul point intéressant était de savoir si le Conseil national renoncera à exiger l'imposition des dépôts étrangers. Le Conseil des États a éliminé cette disposition, condamnée à rester sans effet pratique. Le Conseil national a adhéré, par 87 voix contre 61, à cette décision du Conseil des États. Ainsi, de tout le bruit fait autour de cette question, il ne reste rien que le mauvais souvenir de la coopération inquiétante de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite, des socialistes et des paysans radicaux de la Suisse allemande.

La répartition des sièges au Reichstag allemand

Berlin, 9 juin.

(Wolff.) — D'après la récapitulation établie, mardi après-midi, par le ministre de l'intérieur, le Reichstag se composera de 447 députés, y compris les députés élus dans les territoires à plébiscite de la Prusse orientale, du Slesvig-Holstein et de Haute-Silésie. Il est tenu compte également de la liste d'empire.

Les sièges se répartissent comme suit, entre les différents partis :

Socialistes majoritaires	109
Centre	66
Parti démocratique allemand	44
(La coalition actuelle obtient donc 219 sièges.)	
Parti populaire national allemand	62
Parti populaire allemand	60
Parti fédéraliste chrétien	19
Indépendants	76
Communistes	2
Guelfes	5
Union des paysans bavarois	3
Cette récapitulation n'est pas encore définitive.	

L'Allemagne ne veut plus payer 100 milliards

Berlin, 9 juin.

(Wolff.) — La presse étrangère s'est occupée, ces derniers temps, à plusieurs reprises du montant de la somme que l'Allemagne devra payer à l'Entente à titre de réparation. Elle envisageait comme fait acquis que le gouvernement allemand était disposé à verser cent milliards de marcs or.

La Deutsche Allgemeine Zeitung écrit que, si l'Allemagne s'est déclarée prête à effectuer des versements pour le montant maximum de cent milliards de marcs or, elle supposait que les sacrifices territoriaux n'iraient pas au delà de l'Alsace-Lorraine, de la partie vraiment polonaise de la Posnanie et des régions danubiennes du Slesvig.

Mais les sessions territoriales demandées en outre ont modifié complètement les conditions économiques sur lesquelles se basait la déclaration du 29 mai 1919. L'empire allemand tel qu'il était au moment des pourparlers de paix de Versailles n'existe plus. Le traité de Versailles a affaibli les forces économiques de l'Allemagne, et il ne peut plus être question de maintenir l'indemnité offerte en son temps.

La conférence de Spa

Bruxelles, 8 juin.

(Havas.) — On annonce que M. Millerand ayant adhéré à la proposition d'ajournement de la conférence de Spa, celle-ci se réunira le 5 juillet prochain. Elle sera précédée d'une conférence particulière des premiers ministres des États alliés, qui aura lieu les 2, 3 et 4, à Bruxelles.

Les négociations de Londres

Londres, 9 juin.

L'agence Reuter dit que, mardi matin, le comité du conseil suprême économique inter-allié, composé de délégués français, italiens, belges et anglais, s'est de nouveau livré à une discussion préliminaire, en vue de la conférence qui doit avoir lieu avec Krassin, avec lequel il n'y a eu, jusqu'ici, aucun accord.

Les élections en Roumanie

Bucarest, 7 juin.

Les élections générales pour le nouveau Parlement de Roumanie ont donné une éclatante victoire au général Averesco.

PETITE GAZETTE

M. Deschanel chansonné

L'autre soir, à Paris, dans un music-hall voisin des boulevards, au moment où un acteur chantait un couplet relatif à l'incident présidentiel, un spectateur, s'étant levé et s'adressant au public, dit : « J'espère que tous les Français qui sont ici interdiront cette chanson ! »

L'impératrice Eugénie

On annonce de Madrid que l'impératrice Eugénie (veuve de Napoléon III) vient de subir dans les meilleures conditions possibles l'opération de la cataracte.

Une trouvaille

On a découvert, dans les greniers de la bibliothèque d'Ostende, parmi des livres mis au rebut et de vieux papiers, un très bel exemplaire de l'Atlas de Mercator en parfait état de conservation.

Grand Mercator, qui fut le géographe de Charles Quint, avait travaillé à Louvain et à Duisbourg. Il a laissé plusieurs ouvrages, des cartes sur lesquelles il fit figurer, pour la première fois, des méridiens et des latitudes se coupant à angle droit.

Son atlas, qui porte le titre de « Atlas des Méditations cosmographiques de la Fabrique du monde et de l'Église d'icy », fut publié en 1595 et en 1609. L'exemplaire retrouvé date de 1613 ; il a paru à Amsterdam, et il est une copie de l'original.

Le pétrole en Haute-Savoie

C'est à y a deux ans que, dans le canton de Samoëns, deux entrepreneurs, ayant commencé des fouilles pour extraire du minerai de fer à Sixt, trouverent, grâce à un appareil ingénieux dû à M. le curé Mermet, du Landon, une source de pétrole à une profondeur de 450 mètres et d'un débit probable de 100 mètres cubes à la minute.

Une société vient d'être constituée pour l'exploitation de la nappe ; les travaux commenceront cet été ; on prévoit d'abord la construction de quatre puits artésiens.

Quant au gisement que M. Mermet a découvert à Marignier, il serait à une profondeur de 900 mètres.

M. Mermet nous écrit que la nappe de Marignier doit, à son estime, avoir des ramifications à travers le Léman et la Suisse ; elle s'étendrait du Saint-Gothard à Annecy et traverserait le sous-sol des Préalpes fribourgeoises, dans la direction Moirans-Montreux.

La carte pétrolière de la Suisse montre que notre pays serait traversé par trois grandes nappes venant du Caucase, de la Roumanie et de la Galicie.

Echos de partout

LYRISME ET RÉALITÉ

1° Premier vol d'un aéroplane. — Grâce à l'aviation, plus de frontières ! Se moquant des bornes installées sur la terre, les aviateurs, en plein ciel, planent au-dessus des conventions artificielles et créent la fraternité des peuples. C'est la fin des douanes et c'est la fin des guerres, etc., etc. Douneurs.

2° La fin des guerres ? (Sans commentaires.) 3° La fin des douanes ! Un pilote du Gollath raconte cette histoire, dont il garantit l'authenticité :

« Le grand avion, quand il charge des passagers, soit à Versailles, soit à Londres, est accompagné de deux douaniers, l'un français, l'autre anglais, qui ont la mission de plomber les bagages des passagers, que démontent, à l'arrivée, deux autres douaniers non moins anglais et français. Ainsi les voyageurs ne peuvent, entre ciel et terre, faire passer des marchandises

fraudeuses recueillies à diverses altitudes. Cependant les employés de l'administration, qu'ils soient de n'importe quel pays, ne sont pas de ces travailleurs opiniâtres qui font le bonheur par plaisir. Ils ont pensé qu'ils s'évitent une peine considérable en plombant non plus les colis un à un, mais simplement la porte de la caudine. Ainsi voyageurs et bagages volent sous scellés.

MOT DE LA FIN

A propos de la crise de la monnaie, à Paris, une caissière s'est adressée ainsi à un client : — Oui, monsieur, quand j'ai de la monnaie, je la rends ; quand je n'en ai pas, je la garde ! ! !

Confédération

M. Wilson et la Suisse

En réponse à une dépêche relative au vote du 16 mai du peuple suisse, le président Wilson, par l'intermédiaire de la Légation des États-Unis, a fait parvenir au professeur Rappard le message suivant : « Le président vous remercie de votre télégramme. Il a appris avec satisfaction le résultat de la votation populaire en Suisse. Il prévoit pour la Suisse, membre de la Société des nations, un avenir utile au cours duquel la Confédération démocratique pourra jouer un rôle important en contribuant au maintien de la paix et de la bonne entente entre les nations. »

La revision tessinoise

Le gouvernement tessinois a adopté un projet de réforme de la constitution concernant le mode de composition et d'élection du Grand Conseil et du gouvernement.

Les grandes lignes en sont déjà connues. Le projet de réforme sera soumis à la votation populaire le premier dimanche de novembre, et, s'il est accepté par le peuple, on l'appliquera aux prochaines élections de 1921 au gouvernement et au Grand Conseil, ainsi qu'à l'élection éventuelle d'une Constituante.

La loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport

Sur la proposition du parti agraire zuricois, les partis agraires cantonaux et les associations politiques paysannes de la Suisse se sont réunis à Zurich, sous la présidence du Secrétaire agricole, afin d'examiner s'il y avait lieu de demander ou de soutenir le referendum contre la loi fédérale concernant la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et autres entreprises de transport et de communications.

L'assemblée a exprimé l'avis que les organisations agricoles ne devaient pas demander le referendum contre cette loi. Voici les principaux motifs dont elle s'est inspirée :

1° La loi fédérale en question ne réduit pas la durée du travail d'une façon aussi radicale que le fait la loi sur les fabriques. D'une part, la durée du travail peut être portée dans certains cas jusqu'à 9 heures. De plus, les employés sont tenus de rester à disposition des entreprises en dehors des heures de travail. Il en résulte « un tour de service » de 13 heures à 13 heures et demie par jour. Bien que les employés ne soient pas tenus de travailler pendant les pauses, ils ne disposent cependant pas librement de leur temps.

2° Il faut espérer que les concessions faites par la loi au personnel des entreprises de transport auront pour effet de contribuer à l'apaisement dans les milieux intéressés. Les instigateurs de la grève générale et de la révolution font les plus grands efforts dans le but de gagner à l'idée de la grève générale de caractère politique le personnel des entreprises de transports. Aussi serait-ce faire leur jeu que d'exaspérer par un rejet de la loi le personnel des chemins de fer, des postes, des télégraphes et des téléphones et de le rendre de ce fait beaucoup plus accessible aux idées de grève générale.

3° Les prescriptions de la nouvelle loi sont notablement plus rationnelles que celles en

vigueur à l'étranger et l'on peut admettre qu'elles n'auront pas pour conséquence de placer les chemins de fer suisses dans l'impossibilité de soutenir la concurrence de l'étranger.

L'assemblée a donc estimé que, quoi qu'on puisse penser de la tendance générale de réduire excessivement la durée du travail, les agriculteurs doivent se tenir à l'écart de la campagne référendaire contre la loi en cause.

Un anniversaire musical

La Société de chant la Liedertafel de Berne, (150 chanteurs), arrivée à sa 75^{ème} année d'existence, compte célébrer cet anniversaire les 12 et 13 juin prochains, par des auditions musicales et par un acte commémoratif.

Les auditions auront lieu dans la cathédrale de Berne, d'après le programme suivant : samedi 12 juin, à 8 h. 1/2 du soir, premier grand concert (chœur d'hommes), dimanche 13 juin à 11 h. matinée (solistes), dimanche 13 juin, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, deuxième grand concert (chœur mixte).

On entendra, dans la première de ces auditions, des compositions de V. Andree (*Chant de Magenta*, pour chœur d'hommes et orchestre), J. Brahms (*Altrhapsodie*, composition pour chœur d'hommes, solo d'alto et orchestre), F. Brun (*Aufblick*), C. Manzinger (*Weibe der Nacht*), M. Reger (*Hochsommernacht*), trois chœurs a capella, puis Palestrina (*Stabat Mater*, à 8 voix), F. Schubert (*Gesang der Geister über den Wassern*, pour chœur d'hommes et orchestre), enfin O. Schreck (*Der Postillon*, pour chœur d'hommes, solo de ténor et orchestre).

En matinée, le dimanche 13 juin, M^{lle} Durigo et M. Neader exécuteront, avec accompagnement d'orchestre, diverses compositions de H. Berlioz.

C'est aussi pour faire valoir ce grand maître, trop longtemps méconnu de ses compatriotes, que la Liedertafel, secondée par la Cécilienne (150 voix), exécutera, dans l'audition de l'après-midi, le Requiem de Berlioz.

Les billets sont en vente chez M. Brand, notaire, Waisenhausplatz, 21, Bern. Les libretts doivent être commandés séparément.

Le parti radical

Le comité central du parti radical démocratique suisse s'est réuni le 7 juin à Berne.

Le comité s'est réuni aux projets adoptés par la commission du Conseil national qui prévoient l'introduction d'un impôt sur le tabac et la perception d'un droit sur les successions et donations, estimant que les ressources financières indispensables au fonctionnement de l'assurance sociale doivent être demandées à un impôt sur la propriété et non pas seulement à un impôt de consommation. La direction du parti propose en outre l'imposition du luxe.

L'assemblée a discuté la situation politique dans les divers cantons. Elle a été unanime à reconnaître la nécessité de la cohésion et de la coopération dans le cadre du parti tout entier. Le comité central attache la plus grande importance à ce qui poursuit le développement de l'organisation du parti par l'accroissement du nombre de ses organes permanents et par une collaboration constante avec la presse du parti, ainsi que par une réorganisation fondamentale des finances dans les sections cantonales.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La baisse des prix

Les journaux de Paris attribuent la baisse sur les marchés français à la certitude acquise par l'étranger que la France, se remettant sagement à travailler, écarte résolument les facteurs de désordres. La récolte, s'annonçant superbe, aura également des effets certains.

Le Petit Parisien signale que l'abstention volontaire de la clientèle, paraissant se généraliser, agit sur les fournisseurs. Ceux-ci avouent la baisse des matières premières, mais ils déclarent que ses effets ne seront ressentis que dans plusieurs mois. Les clients leur répondent par une sorte de grève d'achat, surtout sensible dans le commerce de l'habillement.

L'Echo de Paris insiste sur la baisse des

cuirs qui, depuis le mois d'avril, atteint de 75 à 130 fr. par 100 kg., suivant la qualité.

L'Excelsior signale une baisse générale des denrées à Marseille, où quatre grandes maisons ont baissé spontanément leurs prix de 25 %. Les cours des animaux de boucherie ont baissé notablement aux foires de Gers et de Corrèze. Une importante baisse du prix du vin s'est déclarée en Dordogne et dans la Garonne, en raison de la perspective de vendanges magnifiques.

A Nîmes, le vin a baissé de 5 francs par hectolitre en une seule journée.

Le prix du sucre

L'Office d'alimentation a fixé comme suit le prix de détail maximum du sucre, à partir du 7 juin :

Sucre cristallisé Java (jaunâtre), 2 fr. ; sucre cristallisé raffiné (blanc), 2 fr. 10 ; sucre pâle, 2 fr. 15 ; sucre en semoule, 2 fr. 20 ; sucre en pain (par pain entier), 2 fr. 20 ; gros déchets (ainsi que déchets de pain), 2 fr. 25 ; sucre glacé, 2 fr. 25 ; sucre scié en sac, 2 fr. 30 ; sucre scié en paquet, 2 fr. 40 ; sucre scié en caisse, 2 fr. 40.

L'augmentation est, pour chaque sorte, de 30 à 40 cent. par kilo. Toutefois les nouveaux prix sont encore sensiblement au-dessous des prix du marché mondial.

Le prix du pain

Un décret du gouvernement italien élève le prix du pain à 1 fr. 50 le kg.

Tremblement de terre

Le Bureau sismologique de Zurich a enregistré, le 5 juin, à 5 h. 38 m., une forte secousse sismique éloignée d'environ 9000 km., dont le foyer était probablement dans les Indes. Les secousses ont duré plus d'une heure.

Sommaire des Revues

Le Correspondant. — 10 mai : I. Trois poèmes pour sainte Jeanne d'Arc : Louis Mercier. — II. Sur la critique des textes. — Paris pris et rêves allemands : M. Wilmette. — III. L'esprit public et la situation aux États-Unis au début de la campagne présidentielle : ***. — IV. Les servitudes d'une Église nationale. — II. Servitudes religieuses. Fin : Abbé Augustin Sicard. — V. Villeveillé. Roman. — II. : Joseph L'Hopital. VI. L'affaire d'Athènes (1^{er} décembre 1916). — Le responsable : Emile Luce. — VII. L'oti musicien : R. Richard du Page. — VIII. Une célébrité populaire oubliée, Joseph Bouchardy. A propos du cinquantième de sa mort : Armand Praviel. — IX. A travers les livres étrangers. Entre Plava et Globna (Haut Isozro, 1915) : S. Evry. — X. Revue des sciences : Francis Marre. — XI. Chronique politique : Bernard de Lacombe. — XII. Bulletin bibliographique. Prix de l'abonnement : Un an : 45 fr. ; 6 mois : 23 fr. 50.

On s'abonne à Paris aux bureaux du Correspondant, rue Saint-Guillaume, 31.

Revue des Deux Mondes, 45, rue de l'Université, Paris. — 15 mai : Comment finit la guerre. — III. — 1917 : Général Mangin. — La juste paix. — I. Une subversion : Le livre de M. Keynes : Raphaël-Georges Lévy, de l'Institut. — Silhouettes contemporaines. — M. Henry Bordeaux : Fidus. — Un royaume de Dieu. Deuxième partie : Jérôme et Jean Tharaud. — La poésie de Rudyard Kipling : André Chevillon. — Le roi Louis XVII. — A l'avenue : G. Lenore. — Poésies : Jean-Louis Vaidoyer. — Revue scientifique. — L'énigme martienne : Charles Nordmann. — Revue dramatique. — La maison sous l'orage. — Roger Boncompagni : René Doumic, de l'Académie française. — Chronique de la quinzaine. — Histoire politique : Raymond Poincaré, de l'Académie française.

Prix de l'abonnement : Étranger : Un an, 92 fr. ; six mois, 47 fr. ; trois mois, 24 fr. 50.

Fumez les cigares FROSSARD

Le voyage du prince de Galles

En Angleterre, chacun suit avec intérêt et fierté le voyage que le prince de Galles est en train de faire aux antipodes. Il rencontre le même accueil enthousiaste qui lui fut prodigué l'an dernier au Canada et aux États-Unis. En Nouvelle-Zélande, il a renoué connaissance avec les vaillants soldats dont les exploits ne sont pas oubliés en France. Le prince n'a pas manqué de souligner l'effort admirable que les Néo-Zélandais ont accompli pendant la guerre.

L'Australie a montré tout autant d'enthousiasme que la Nouvelle-Zélande. Le prince de Galles y est actuellement l'objet d'une réception splendide. Ces visites contribuent à resserrer les liens entre la Grande-Bretagne et les Dominions, qui ont conservé un culte d'admiration pour la famille royale.

Les Italiens en Albanie

Rome, 8 juin.

(Stefani.) — Les journaux annoncent que des insurgés albanais ont occupé les villages de Bestrova et de Selitsa (Albanie). Les garnisons italiennes se sont repliées sur Vallona, emportant tout le matériel. Un torpilleur italien qui se trouvait dans le port de Vallona a protégé la retraite des troupes italiennes, qui, semble-t-il, ont éprouvé quelques pertes.

Tronbles en Italie

Rome, 8 juin.

(Stefani.) — Les journaux relèvent que le décret du gouvernement relatif à l'augmentation du prix du pain a donné au parti socialiste l'occasion de susciter des troubles dans le pays. Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes.

A Bari, la foule, exaspérée, a pillé les cafés et les restaurants et envahi les magasins. Vers le soir, les agents de police sont entrés en action et ont fait usage de leurs armes. Il y a eu quelques morts et quelques blessés.

Les brutalités socialistes en Italie

On signale des violences socialistes contre des catholiques dans la bourgade industrielle de Lissone, province de Milan. Il y a quelques blessés.

Calendrier

Vendredi 10 juin

Sainte Marguerite-Marie d'Ecocse, veuve

Sainte Marguerite, reine d'Ecocse, employa son pouvoir à soulager les pauvres et les orphelins. Plusieurs de ses enfants embrassèrent l'état religieux. Elle mourut en 1603.

28 Feuilleton de la LIBERTÉ

Laurence Albani

par FAUL BOURGENT

Elle avait retrouvé son calme pour formuler cette demande. Elle s'en rendit compte, à la réponse du jeune homme : son premier cri avait été bien imprudent. Par son accent, par son geste, elle avait trahi une émotion trop forte. Comment en cacher la cause profonde ?

« Qu'y a-t-il de grave, là-dedans ? Rien de plus simple, au contraire, » avait-il demandé en la regardant, avec une curiosité étonnée maintenant.

« Ce sont les rapports de cet enfant avec ses parents qui sont graves, » répondit-elle.

Cette explication de son trouble était bien gauche, si gauche que le rouge lui en montait aux joues.

« Oui, » continua-t-elle, « ils sont très mauvais pour lui. Ils lui prennent tout l'argent qu'il gagne et ils le battent. Ça me crève le cœur de le voir si misérable. Je voudrais qu'il soit loin d'Hyères. Ses parents n'y perdraient rien. Le petit le leur enverrait de là-bas son argent. Voilà tout. Et ils ne le tourmenteraient plus. »

dites qu'il gagne de l'argent. Il travaille donc... Où ça ?

« Chez un de nos voisins, » dit Laurence, « un jardinier de l'Almanarre. »

« Il faut que je cause avec lui pour que je puisse donner là-bas, sur l'enfant, des renseignements de métier. Où habite-t-il, ce voisin ?

« J'aimerais mieux que vous ne prissiez pas des renseignements, » dit la jeune fille.

Et, voyant distamment un « pourquoi » monter aux lèvres de son interlocuteur :

« J'ai vu travailler cet enfant. Il pioche la terre comme un homme. Et fidèle !... Quand il vient des journaliers, qui ne se croient pas surveillés et qui musardent, ce qu'à vile fait de courir après eux, ce mioche, pour les rembarquer ! On dirait un chien de berger autour des moutons. Et ils lui obéissent... Ah ! C'est un charmant enfant et qui mérite bien de l'intérêt. »

En toute autre occasion, Pierre Libertat se serait dit, devant cette réquie : « C'est un caprice de névrosée. » Il aurait considéré cette insistance agoussée comme le signe d'une naïve sensibilité. Sa jeunesse passée tout entière en mer lui avait donné sur la femme les idées simplistes que professent les hommes d'action. Ils lui refusent volontiers les qualités d'intelligence et de caractère. Ils ne voient guère en elle qu'une créature d'impressions, capable de beaux gestes quand elle est d'essence généreuse, incapable d'un jugement réfléchi et réfléchi. Désireux, comme il était, de plaire à Laurence, il aurait essayé de contenir un désir qui ne lui semblait déraisonnable que dans l'excès de son intensité. Mais elle avait parlé d'un voisin, et qu'elle avait

évité de nommer. Était-il possible que ce voisin fût ce Pascal Couture autour duquel son imagination fermentait, depuis les phrases si adroitement sournaises de sa mère ? Si ce voisin était Couture, quel motif Laurence avait-elle de souhaiter que cet homme et lui ne se vissent pas, alors qu'ils se connaissent d'une part, et que, de l'autre, elle paraissait tenir si fort au placement de son protégé ? Oui. Quel motif ? Poser une question directe, c'était se découvrir, et déjà la méfiance était trop éveillée en lui pour qu'il ne rusât point.

« Votre témoignage me suffit, en effet, » répondit-il, « et je comprends votre appréhension. Du moment que cet enfant est le bon petit travailleur que vous dites, votre voisin qui l'emploie aujourd'hui fera tout, sans doute, pour empêcher que ce petit ne le quitte. C'est cela que vous craignez ? »

« C'est cela, » dit vivement Laurence. Elle insista :

« Oui, c'est cela. »

« Hé bien ! non ! » répliqua le jeune homme, moins maître de lui, à présent. « Ce n'est pas cela. Ou, du moins, ce n'est pas tout à fait cela... Mademoiselle, » continua-t-il, de plus en plus à l'aise, « vous êtes trop émue. Il y a quelque chose que vous ne dites pas. Je veux bien faire ce que vous me demandez. Mais convenez que j'ai droit, de votre part, à plus de confiance. Oui, j'y ai droit, après ma démarche d'hier. »

Puis, dans un mouvement d'impatience, comme quelqu'un qui n'est pas content de lui non plus, et qui avoue pour forcer l'aveu :

« Je viens de me pas être très loyal avec vous, et je veux être entièrement, pour que

vous soyez, vous aussi, entièrement loyal avec moi. Je vous ai tendu un piège. J'ai compris que vous teniez à empêcher ma visite chez l'employeur de ce petit garçon et que vous ne saviez pas quelle raison me donner de cette répugnance à nous faire nous rencontrer, cet homme et moi. Je vous ai fourni, moi, cette raison. Vous l'avez saisie. Ce n'est pas la vraie. Il y en a une autre. Et, d'abord, le nom de ce voisin ? »

Ils avaient marché quelques pas en causant, et s'étaient éloignés de l'automobile. Deux petites filles qui revenaient de l'école et qui traînaient sur la route, leur carabine sous le bras, s'étaient arrêtées devant la machine. Par gaminerie, une d'elles pressa la poire d'appel, qui rendit un son rauque.

« Voulez-vous bien vous sauver, petites drôlesses ! » cria Libertat en courant vers sa voiture, et d'un ton si menaçant que Laurence devint sa colère. Elle n'imaginait pas, derrière cette irritation de l'automobiliste contre ces gamines, un autre motif qu'un despotisme qu'elle aurait reproché aussitôt à son tyranisme prétendant, s'il n'y avait pas eu Virgile.

« Si je ne le prendra pas, » pensa-t-elle. « Si je lui disais tout ? »

Où, si y avait Virgile, mais il y avait surtout Couture, et la terreur d'une visite de Libertat chez lui. Qu'elle eût lieu et c'était un conflit entre les jeunes gens que Laurence venait, à si peu d'intervalle, de sentir également trépassant, avec cette différence que l'inquisition douloureuse de Pascal l'avait attendue et que celle de Pierre était l'explosion contre lui. Toute mêlée au petit drame où se jouait l'avenir de Virgile, elle vivait, elle aussi, un drame

à côté de celui de son cœur. Ses sentiments secrets se découvraient à elle dans un étonnement. Cette réaction contradictoire vis-à-vis de ces deux jalousies achevait de la déconcocter, et elle écoutait Pierre Libertat qui revenait auprès d'elle, soulagé, sinon apaisé par cet éclat de colère. Il lui disait :

« Encore une fois pardonnez-moi d'avoir rusé avec vous. Il y a un mystère autour de ce petit garçon. Les mois avec lesquels vous m'avez abordé, votre attitude, votre réserve, tout me le prouve. Je suis prêt à m'occuper de lui, aussi activement que vous le désirez. Mais... »

Et, coupant lui-même sa phrase :

« Vous croyez, n'est-ce pas ? que je suis incapable de manquer à une promesse sérieuse ? Hé bien ! dites-moi ce qu'il y a vraiment autour de cet enfant. Quel que ce soit, je ne le répéterai à personne au monde, jamais. Je vous en donne ma parole d'honneur, ma parole d'officier. » (A suivre.)

Publications nouvelles

Sparasse Heizung, par M. E. Gerold et M. E. Abigt. Heimkulturverlag, Wiesbaden. Un spécialiste s'est donné pour tâche dans cette brochure de démontrer comment on peut économiser le 50 % de combustible ; il enseigne la manière d'en limiter la consommation.

Die Verfassung des Deutschen Reiches par le Dr Rudolf Gieschey ; éditeur, M. Oscar Beck. La petite brochure de M. le Dr Gieschey contient le texte avec introduction et table des matières de la Constitution du Reich allemand, du 11 août 1919.

FRIBOURG

Mgr BESSON à Rome

Mgr Besson, évêque élu de Lausanne et Genève, arrivé à Rome, vendredi soir, est descendu à la Procure de Saint-Sulpice. Il a été reçu, hier mardi, en audience particulière par le Pape. Le sacre aura lieu le dimanche 20 juin.

Charles 1er et l'Impératrice Zita à Fribourg

L'empereur Charles 1er d'Autriche et l'impératrice Zita ont visité, hier après midi, la ville de Fribourg. Accompagnés du comte Beverbera et du comte Ledochowski, ils sont allés prier dans la chambre du Bienheureux Pierre Canisius, au Collège Saint-Michel. Ils se sont rendus ensuite à la bibliothèque cantonale, où ils ont été reçus par M. le directeur Duerst. Les illustres visiteurs se sont vivement intéressés à l'histoire fribourgeoise, à la fondation de l'Université en particulier. Ils ont visité, à 5 heures, l'église de Saint-Nicolas, les ponts suspendus et parcouru nos principales rues en automobile.

L'interdiction du commerce du bétail

Voici les mesures prises par le Conseil d'Etat que nous avons annoncées hier :

Les foires, marchés et enchères de gros et de petit bétail, ainsi que la délivrance des certificats de santé sont interdits sur tout le territoire du canton. Il en est de même du commerce du bétail.

Les bouchers pourront acheter dans les communes qui ne sont pas mises sous séquestre du bétail destiné à leur boucherie, après avoir obtenu, dans chaque cas, l'autorisation de la préfecture. Il leur est défendu de pénétrer dans les étables.

Le transport du bétail de boucherie hors du canton est interdit. Les marchands qui fourniront la preuve d'avoir acheté du bétail de boucherie avant la mise en vigueur du présent arrêté pourront être autorisés par les préfectures à effectuer l'expédition de ce bétail, par chemin de fer, à destination des abattoirs d'autres cantons.

L'expédition, par chemin de fer, des veaux et porcs gras peut être autorisée par les préfectures.

Les contraventions sont punies d'une amende de 10 à 500 fr.

Le collège Saint-Michel

Aujourd'hui, mercredi, le Collège est parti en grande promenade pour Morat et Neuchâtel. Deux bateaux transportent les classes aux rives neuchâteloises. Le retour s'effectuera par Morat, où le dîner a lieu à 4 heures.

Ecoles primaires de Fribourg

Demain jeudi, à 8 heures, examens de la 5^{me} classe des filles à Gambach. (M^{lle} Scherli.)

Mutualistes fribourgeois

L'assemblée annuelle des délégués des sociétés fédérées de secours mutuels aura lieu à Tavé, dimanche 13 juin.

Aux tractanda, en dehors du rapport de gestion et des questions administratives, l'application des tirés médicaux et pharmaceutiques et l'attitude à prendre vis-à-vis du projet de révision de la loi sur l'assurance-maladie. Tout fait espérer une journée fructueuse.

Tué à la forêt

Du Jura bernois nous arrive la nouvelle de la mort d'un bûcheron singinois, M. Etie Piller, de Dirlaret, qui a été tué par un sapin qu'il abattait près de Soubey (Franches-Montagnes). M. Piller avait 48 ans. Il laisse dans la désolation une famille de sept enfants, dont il était l'aîné soutien.

La kermesse de Saint-Jean

On nous prie d'insérer :

C'est donc pour dimanche, 13 juin, que la paroisse de Saint-Jean adresse un dernier appel à la générosité fribourgeoise. C'est dimanche que les ahurés ombragés de la Caserne vont tenter d'un joyeux brouhaha de fête. Le programme a été confectionné de manière à satisfaire toutes les exigences : chocolats, bonbons et plats froids pour les fâs palats, à la buvette, bière excellente et des meilleurs crus pour les gossiers altérés ; tombola, Monnao ou rôtis divers pour les favoris de la chance ; jeux de tir ou de quilles pour les champions du sport, voilà, pour n'oublier que l'une ou l'autre des nombreuses attractions qui, durant cette journée, feront le bonheur des gagnants, petits ou grands, et qui à tous donneront la satisfaction qu'on éprouve à faire du bien. N'oublions pas oublier que, durant l'après-midi déjà, la musique aura sa part et que la journée se terminera par le régal d'un beau concert de notre « Concordia », toujours si appréciée, et par une féerique illumination. Voilà de quoi emporter toutes les décisions. Nombreux seront ceux qui iront dimanche témoigner leur sympathie à la paroisse de Saint-Jean. Merci d'avance.

Une course en Alsace

La section de Fribourg de la Société fédérale des sous-officiers organise le 20 juin une course au Hartmannswellerkopf, la célèbre montagne vosgienne, qui fut le théâtre de tant de sanglantes rencontres au cours de la guerre. Les sous-officiers partiront le samedi après midi, 19 juin, à 3 h. 30 ; ils logeront le soir à Bâle et en repartiront le lendemain, à 4 heures, pour Mulhouse, Bollwéier et le Hartmannswellerkopf, où ils arriveront à 9 h. 30. Le retour se fera par Cernay. Arrivée à Fribourg le lundi matin à 3 h. 25.

La fête cantonale de chant

C'est à l'hôtel de ville d'Estavayer que furent priés à dîner, dimanche, les invités du comité de la fête de chant. A droite et à gauche du président du comité avaient pris place M. et M^{me} Musy, conseiller fédéral, MM. les conseillers d'Etat Perrier et Weck, M. le conseiller national Torche, M. le président Kaelin, M. le préfet Francier, M. le syndic Butty, MM. les membres du jury de la fête, du comité cantonal, de l'Association des chanteurs, de la commission de musique, de la presse. Le banquet fut excellent et les vins d'honneur du Conseil communal doublement appréciés après la course apéritif sur le lac. Les discours furent rares et brefs, de quoi ni les musiciens ni les journalistes ne se plaignirent. M. le président Kaelin, au nom du comité de réception, prononça pourtant un toast de bienvenue dans toutes les règles, y réservant comme de juste la place d'honneur à M^{me} Musy et au conseiller fédéral fribourgeois et trouvant moyen, après cela, de combler encore d'amabilité chacun des invités. Non content des chaudes paroles du jeune magistrat, le comité fit avancer de mignonnes fillettes qui, les bras chargés de roses, se mirent à orner les boutonnières de la fleur chère aux Staviaois. Puis un bonhomme de douze ans, costumé en vieux Suisse, grimpa sur une chaise et, s'adressant au grand argentier fédéral, plaça d'une voix bien assurée et par des arguments irréfutables la cause des fabricants de cigares. Le plaidoyer fut si convaincant et les paquets de cigares qui l'accompagnaient si parfumés que M. Musy déclara incontinent qu'il verserait le discours du petit avocat au dossier du projet d'imposition du tabac. Il fallait une bouche autorisée pour répondre à tant de gentilles. Ce fut M. Bernard Weck qui se fit le porte-parole des autorités et qui offrit au comité de la fête et à la population du chef-lieu *broyard toute une gerbe de gracieux compliments*. Après lui, le vice-président de l'Association des chanteurs fribourgeois, M. Edouard Gasson, félicita aussi les Staviaois et appela de ses vœux la fusion en une seule puissante fédération des chorales et des Céciliennes fribourgeoises. M. le syndic Butty ajouta encore un supplément très apprécié au menu du banquet et au menu oratoire. Et le temps passa en joyeux colloque, jusqu'à ce que retentit l'appel pour le cortège.

Ce cortège aussi fut un enchantement, avec son groupe d'Hebréus cornus à cheval, son clair lacustre, ses pêcheurs à la mine bronzée, ses petits Suisses en hallebarde, ses mayentzes enrubannés. Et les chanteurs sous le charme défilèrent à une magnifique allure dans les rues ténébreuses, au son des cuivres de la *Perstörance*.

Le dernier acte de la fête fut le grand concert du Casino, au programme duquel se figuraient que des œuvres de réelle valeur artistique. Le meilleur en scène de cette magistrale audition fut M. le professeur Bovet, qui fut largement récompensé de ses efforts par la conscience et l'entrain de ses musiciens et de ses chanteurs, comme aussi par les manifestations chaleureuses de l'auditoire. Après les beaux chœurs patriotiques de Fassbender et d'Attenhofer, le premier pour chœur d'hommes et orchestre, le second *a cappella*, M. le conseiller fédéral Musy se leva, à la tribune du Casino, et, s'adressant aux chanteurs, les félicita du rôle éducatif et patriotique qu'ils jouent. Unissant dans son témoignage les directeurs de chorales et leurs hommes, il les remercia de chanter les gloires et les beautés de la patrie et de contribuer ainsi à l'union des cœurs et à la réconciliation des classes. En louant dans les chanteurs les patriotes attachés à leur coin de terre, M. le conseiller fédéral Musy, longuement applaudi, promit de son côté de rester fidèle à son idéal fédéraliste.

L'imposant *Schweizerbund*, d'Attenhofer, exécuté avec orchestre, par la société de chant de Fribourg, le Miesmerchor de cette ville et celui de Morat, souligna très heureusement de sa large mélodie l'allocution du haut magistrat. Relevons, à ce sujet, le joli succès que s'est fait le M^{lle} Marie Soland, un très jeune soprano, qui a dû fonctionner au pied levé comme soliste.

L'orchestre de Fribourg, dans une symphonie de Haydn et une gavotte de Martini, a recueilli une large moisson d'applaudissements, dont son directeur, M. Bovet, a eu la bonne part. M. Helfer, le dévoué kapellmeister du Miesmerchor de Fribourg, qui a dirigé les très beaux chœurs d'ensemble des sociétés allemandes, a été aussi l'objet d'une chaude manifestation de sympathie. L'enthousiasme alla crescendo avec le *Chant des Suisses* de Doret, *l'Hymne au drapeau* de Boyel, *l'Orage* de Vogt, et le savoureux chœur en patois de Bovet, *Nanneta de Prâsté*, chanté par les sociétés gruyériennes. Le dernier morceau fut bissé.

La fête des chanteurs fribourgeois a pris fin par la proclamation des résultats et la distribution des couronnes aux sociétés concurrentes. Nous n'avons entendu aucune réclamation s'élever à la suite du verdict du jury. L'harmonie de cette radieuse journée en a donc été troublée par aucun nuage. Grâces en soient rendues encore une fois aux Staviaois.

Changés à vue de la Bourse de Genève

Le 9 juin

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	41.95	42.95
Londres (livre st.)	81.34	81.74
Allemagne (mars)	13.70	14.20
Italie (lire)	31.79	32.70
Autriche (couronne)	8.52	4.38
Frague (couronne)	11.07	12.77
New-York (dollar)	6.38	5.18
Bretelles	43.82	44.82
Madrid (peseta)	89.20	90.20
Amsterdam (florin)	219.21	103.21
Pétrograd (rouble)	0.25	7.85

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La conférence de Spa

L'agence Reuter confirme que la conférence de Spa sera inaugurée dans la première semaine du mois de juillet. Il est probable que M. Lloyd George se rencontrera avec M. Millerand, soit à Londres, soit à Paris, le 20 juin prochain.

On croit également qu'une réunion des Alliés sera décidée avant la conférence de Spa. On ignore encore si cette réunion aura lieu à Londres ou à Bruxelles, mais on semble bien vouloir, pour plus de facilité, la tenir à Spa quelques jours avant l'inauguration de la conférence.

Un arbitrage

(Havas.) — On annonce de source autorisée que la procédure plébiscitaire serait abandonnée d'un commun accord de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie, pour le règlement de la question de Teschen, de même que pour Spisz et Orowa.

Les deux parties se seraient entendues pour confier la solution du problème à l'arbitrage d'une personnalité qui jouisse en Europe d'une autorité spéciale.

(L'Echo de Paris) croit savoir que le gouvernement français a proposé comme arbitre le roi des Belges.

Les dettes de guerre

(Stefani.) — Un bureau italien de vérification et de compensation vient d'être institué par décret pour le paiement et le recouvrement des dettes ennemies, conformément au traité de Versailles.

Le nouveau Reichstag allemand

(Wolff.) — On apprend de source compétente que le nouveau Reichstag, y compris les députés des territoires plébiscitaires dans lesquels il n'y a pas eu de votation, sera composé comme suit :

Socialistes : 110 ; Centre : 67 ; démocrates : 45 ; parti fédéraliste chrétien : 21 ; parti populaire national allemand : 65 ; parti populaire allemand : 61 ; indépendants : 80 ; communistes : 2 ; Union des paysans : 4 ; guelfes : 5. Au total, 460 députés.

Requêtes de l'Allemagne aux Alliés

(Wolff.) — Le gouvernement allemand a fait remettre, le 4 juin, à la Commission des réparations, à Paris, une note qui concerne la livraison des navires allemands et rappelant que, dans sa note du 3 mai, le gouvernement allemand avait prié de laisser à l'Allemagne un certain nombre de bâtiments absolument nécessaires pour assurer le maintien de la navigation allemande. Le gouvernement allemand exprime maintenant le ferme espoir que la Commission des réparations donnera une suite immédiate à cette requête, car l'Allemagne a rempli de son mieux les conditions dont la Commission des réparations avait fait dépendre l'examen de sa demande.

Paris, 9 juin.

(Havas.) — M. y a cinq jours, le gouvernement allemand a adressé une nouvelle note aux gouvernements alliés pour leur déclarer qu'il se trouve dans l'impossibilité de réduire, à la date du 10 juillet prochain, les effectifs de son armée régulière au chiffre prévu par le traité de Versailles. Il demande que les effectifs de la Reichswehr, actuellement de 200,000 hommes, soient maintenus de façon permanente.

L'élection présidentielle aux Etats-Unis

(Havas.) — La convention républicaine s'est ouverte sous la présidence du sénateur Lodge, qui a immédiatement jeté le gant aux démocrates, en attaquant vigoureusement la politique du président Wilson.

C'est au peuple, a déclaré l'orateur, de dire maintenant ce qu'il pense de la Société des nations du président Wilson. Il importe que le président Wilson et l'autocratie qu'il représente soient exclus dorénavant du contrôle gouvernemental. La situation est délicate, car ce n'est pas une société des nations mais une alliance que le président Wilson a rapprochée d'Europe. Que le peuple réfléchisse et qu'il se prononce. Il y a d'un côté le plan Wilson, de l'autre, l'indépendance et la sécurité des Etats-Unis.

Le sénateur Lodge, abordant la question mexicaine, dit qu'il est grand temps que les Etats-Unis adoptent à cet égard une attitude très ferme pour mettre fin à la situation désastreuse de ces dernières années. Le Mexique, a déclaré le sénateur Lodge, se trouve à notre porte, et, par conséquent, un devoir primordial pour nous est de nous inspirer de la doctrine de Monroe dans nos relations avec ce pays.

La Hongrie boycottée par les syndicats rouges

(Havas.) — Le bureau confédéral de la C. G. T. vient d'adresser à toutes les Fédérations et à l'Union des syndicats une circulaire leur demandant de prendre toutes les décisions et mesures utiles pour assurer, à partir du 20 juin, le boycottage de la Hongrie.

Une internationale des partis catholiques

(Havas.) — Le bureau confédéral de la C. G. T. vient d'adresser à toutes les Fédérations et à l'Union des syndicats une circulaire leur demandant de prendre toutes les décisions et mesures utiles pour assurer, à partir du 20 juin, le boycottage de la Hongrie.

Une internationale des partis catholiques

(Havas.) — Le bureau confédéral de la C. G. T. vient d'adresser à toutes les Fédérations et à l'Union des syndicats une circulaire leur demandant de prendre toutes les décisions et mesures utiles pour assurer, à partir du 20 juin, le boycottage de la Hongrie.

D'après la décision du congrès du parti à Naples, le secrétaire général du parti populaire catholique, Don Sturzo, a convoqué une commission spéciale en vue d'examiner la question de la création d'une ligue internationale des partis catholiques du monde entier. Des échanges de vues dans ce but ont déjà eu lieu entre

les représentants de la France, de la Hongrie, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Pologne, etc., afin d'élaborer un programme politique international, sur la base des principes chrétiens. On appuiera aussi le mouvement syndical catholique. Le député Tovini a proposé la création d'une revue internationale, proposition qui est actuellement examinée par une commission de la presse.

Le Bureau international du travail

(Stefani.) — Le conseil d'administration du Bureau international du travail a décidé de transférer son siège à Genève en attendant la décision définitive de la Société des nations.

La santé de Benoit XV

On mande de Rome à l'Italia : Quelques journaux ont émis des nouvelles alarmantes au sujet de la santé du Saint-Père. Le Saint-Père souffre simplement d'une légère douleur au bras droit.

Le Saint-Siège et Fiume

(Stefani.) — L'Observateur romain publie une déclaration de Mgr Costantini, administrateur apostolique de Fiume, qui proteste contre l'interprétation arbitraire de sa nomination, qui a eu lieu conformément au code du droit canonique, avec un mandat sans caractère définitif, mais bien *ad nutum Sanctae Sedis*.

Le journal ajoute que cette déclaration n'a pas besoin de commentaire, et il relève que, dans les conditions actuelles, il n'est pas possible d'envoyer à Fiume une personnalité d'une autre race, et qu'il faut voter dans le choix du Souverain Pontife sa délicatesse paternelle et sa prudence.

Nouvelles grèves en Italie

(Stefani.) — On mande de Naples aux journaux que les dockers se sont mis en grève. A Bari, la grève est devenue générale. A Bologne, les garçons des restaurants ont repris le travail. A Rome, les cochiers se sont mis en grève, alléguant que la cherté des fourrages les met dans l'impossibilité de nourrir leurs chevaux.

Le prix du pain en Italie

(Stefani.) — Les journaux disent que le groupe parlementaire socialiste a décidé de s'opposer par tous les moyens aux déclarations du gouvernement, jusqu'à abrogation du décret portant relèvement du prix du pain. Plus de 400 députés sont déjà arrivés à Rome, et la presse prévoit une séance mouvementée à la Chambre, en raison de l'attitude des socialistes.

Les fourrés coûtent moins cher

On signale une réduction des prix au marché groenlandais des fourrés de 50 %. La demande est faible.

Une panique commerciale au Havre

Le nombre des victimes de la baisse augmente toujours. Il y a des maisons qui perdent 50 francs par sac de café, et elles en possèdent plus de 100,000 sacs. D'autres négociants ont des marchandises d'une valeur de plusieurs millions dans leurs dépôts. Les pertes causées par ces accumulations pour des buts spéculatifs sont énormes.

Des mineurs se font paysans

Dans les mines houillères de la Belgique, une émigration des mineurs vers d'autres métiers a commencé. Les mineurs ont une certaine préférence pour l'agriculture, et la France, qui cherche des travailleurs pour ses terres, prend beaucoup de ces ex-mineurs. On sait que les salaires payés, en France, sont très alléchants.

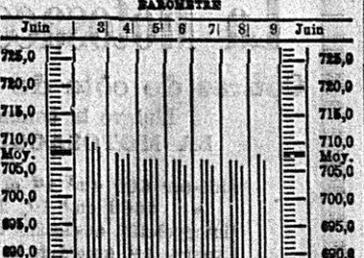
SUISSE

Du charbon américain pour la Suisse

D'après le *New-York Courier*, dans les cinq derniers jours du mois de mai, 14 vapeurs charbonniers sont partis pour la Suisse. Les navires sont à destination du port d'Anvers.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 9 juin BAROMETRE



THERMOMETRE C.

Jun 8	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Jun 9
7 h. m.	13	15	8	9	10	8	10	8	10	7 h. m.
4 h. m.	17	18	15	14	15	15	17	14	14	4 h. m.
9 h. m.	18	13	10	13	14	17				9 h. m.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 9 juin, midi. Quelques nuages ; assez chaud ; tendance aux orages.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 9 juin.

Le Conseil national procède à l'assermentation de M. Meili, député de Thurgovie, élu en remplacement de M. Zingg, décédé.

M. Graber développe l'interpellation suivante : « Le Conseil fédéral est invité à nous dire s'il est au courant des pratiques de jeu dont sont victimes de nombreux membres du Cercle du Léman, à Genève, et, si oui, comment il y mettra fin. »

L'interpellateur expose que le Cercle du Léman fait toutes les années un bénéfice de plusieurs millions qui passent la frontière. Il bénéficie d'une grande indulgence de la part des autorités genevoises qui résistent aux ordonnances du Conseil fédéral.

M. Haberin, chef du Département de justice, fait le récit des pourparlers du Conseil fédéral avec le gouvernement genevois. Le Cercle du Léman a tout d'abord sollicité un délai jusqu'au 31 mars 1921, en invoquant la tolérance dont il avait été l'objet depuis plusieurs années. Le Conseil fédéral ayant refusé d'accorder ce délai, le gouvernement genevois a répondu que le délai de fermeture était définitivement fixé au 30 juin 1920.

Puis, devant de nouvelles tergiversations, le Conseil fédéral invoqua le vote du peuple et le respect de la Constitution. Il rappela que l'opinion publique genevoise s'était prononcée contre les maisons de jeu et annonça que la fermeture serait non plus demandée, mais exigée et que le gouvernement genevois serait sommé d'exécuter les décisions du Conseil fédéral.

M. Graber est heureux de se déclarer entièrement satisfait et félicite le Conseil fédéral de son énergie. On aborde ensuite les traités internationaux d'arbitrage.

La commission propose de donner acte au Conseil fédéral de son rapport du 11 décembre 1919, concernant les traités internationaux d'arbitrage.

Le Conseil national approuve la tendance à un développement plus large de l'arbitrage, attend l'application conforme des principes posés par le Conseil fédéral et réserve au surplus sa liberté à l'égard de tous les traités d'arbitrage soumis à l'avenir à sa ratification.

Au Conseil des Etats, la discussion est ouverte sur le projet d'arrêté complétant l'arrêté du 28 mars 1917, sur l'organisation du tribunal des assurances.

Le président de la commission, M. Ammann (Schaffhouse) et M. Schultess, conseiller fédéral, exposent les modifications introduites. Le travail des juges a augmenté dans de telles proportions qu'on est forcé d'adopter 5 nouveaux membres et 5 suppléants.

L'entrée en matière est décidée sans opposition, et le Conseil passe à la discussion des 37 articles du projet.

Les traitements des membres du Tribunal sont fixés comme suit : les juges reçoivent annuellement 17,000 francs, avec un supplément de 1,000 francs pour le président ; les greffiers, 8,000 francs.

Le Conseil reprend la discussion du rapport de neutralité, au chapitre du département militaire.

FRIBOURG

Eglise de Notre-Dame

Jeudi, 10 juin, à 9 h. du soir, après le sermon allemand en l'honneur du Sacré-Cœur, adoration nocturne des hommes jusqu'au lendemain matin à 5 h. 25.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

Jeudi, 10 juin, veille de la fête du Sacré-Cœur, à 8 h. 1/2 du soir, exercice public de l'Heure sainte, devant le Très Saint Sacrement exposé. Indulgence pénitente pour les associés aux conditions ordinaires.

Qu'en cette veille de la fête du Sacré-Cœur, les fidèles participent nombreux à l'exercice de l'Heure sainte pour accomplir cet acte de réparation que Notre-Seigneur Lui-même a enseigné et demandé à sainte Marguerite-Marie. Un lendemain de la canonisation de sainte Marguerite-Marie, cette belle réponse des âmes rejoindra dans sa gloire celle qui a été la confidente privilégiée des désirs du Cœur de Jésus.

Concert

La Musique de Landwehr donnera, ce soir mercredi, un concert public sur la place des Ormeaux.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, jeudi, octave de la Fête-Dieu, office à 7 h. 32.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Mercredi, répétition générale. Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale. Visite aux champs de bataille des Vosges. — La section fribourgeoise des sous-officiers a pris l'initiative d'organiser une course au Vieil-Armand, le champ de bataille bien connu des Vosges. Nombreux sont les sous-officiers qui se sont déjà inscrits. D'autres peuvent encore le faire. Consulter à ce sujet l'annonce en quatrième page.

†
Madame veuve Pierre Mivelaz, à Fribourg; M. et Mme Isidore Mivelaz, à Londres; Mme et M. L. Wetzel-Mivelaz et leurs enfants, à Montreux; M. Antonin Mivelaz, à Genève; Mlle Martine Mivelaz, à Fribourg; M. et Mme Edouard Mivelaz et leurs fils, à Fribourg; M. et Mme Louis Desponds, à Vevey; les familles alliées et parentes ont la douleur de faire part aux amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, oncle et cousin.

Monsieur Pierre MIVELAZ
Décédé pieusement, dans sa 80^{ème} année, le 8 juin, muni de tous les secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu à Saint-Nicolas, vendredi, à 8 h. 3/4.
Départ de la maison mortuaire: rue de Lausanne, 58, à 8 h. 3/4.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LA MAISON
E.-A. Nef-Pellet & Co
Tricoterie mécanique, à Morat
demande quelques ouvrières intelligentes et robustes pour entrée immédiate. Salaire élevé dès le début. — S'adresser personnellement ou par écrit à la direction de la maison.

Plus d'interruption dans la distribution de l'eau, plus de conduite principale à former, plus de voisins à importuner, grâce à l'emploi de l'
OBTURATEUR
Arrêt d'eau automatique
Indispensable pour robinets à eau chaude et à eau froide.
Simple, solide, durable, propre.
Étanchéité métallique
En vente chez:
E. Wassmer, S. A., Fribourg

BROC — 13 juin 1920
Journée Cantonale des Pupilles
Musique de fête: LA LYRE, Broc
Des 1 1/2 h. Productions des sections. — Reck-barres parallèles - Pyramides - Jeux, etc.
Preliminaires généraux: 300 exécutants
Cantine sur la place de fête. Prix des places: assises, 1 fr. 50, debout, 1 fr., enfants, 1/2 place.
En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au 20 juin. 5364

Chianti extra, provenance directe
— Salamis extra et Parmegiano —
Tomate double concentrée
Lard, depuis 4 fr. 50 le kilog.
Antonio BEGGI
38, Beauregard, FRIBOURG

Élixir Ferrugineux Winkler
Très efficace contre l'influenza, l'anémie, la chlorose et la faiblesse générale.
Dans toutes les pharmacies à frs. — 4. — le flacon.
Dépôts chez Bourgnecht & Coitrau, Pharmacie Centrale, Fribourg, M. G. Lapp, Pharmacie, Fribourg.

THÉÂTRE DE FRIBOURG
Mercredi 9 Juin, à 8 1/2 h.
Représentation de gala
BÉRÉNICE
tragédie en 5 actes, de RACINE,
avec le concours de M^{lle} Madeleine BUCH,
Sociétaire de la Comédie-Française
M. Alexandre, Sociétaire de la Comédie-Française
Pour les détails, consulter l'affiche spéciale

TOURBE
A VENDRE
tourbe malaxée, 1^{re} qualité
par wagons complets
Ecrire sous chiffres Z 32556 L, Publicitas, S. A., Lausanne. 5247

DOMAINE
A vendre, pour cause de départ, de 41 poses environ, dont 2 poses de forêts, attenants, sis dans la Sarine, sur la route Fribourg-Bulle, à 2 minutes de l'arrêt du tram, 2 écuries, grange, habitation de 8 chambres, cuisine, grenier, remise. Electricité. Jardin, beau verger. Entrée en février 1921. Prix favorable.
S'adresser à l'Agence Immobilière A. FROSSARD, rue des Epouses, 138, à Fribourg.

unie
Soie foulard et imprimée

Pour la campagne, on demande une
DOMESTIQUE
pour faire le ménage et s'occuper un peu du jardin ou autres menus travaux. Gage, 65 à 70 fr. par mois, suivant entente. Entrée tout de suite.
S'adresser sous chiffres P 5145 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5266

Maitre-scieur
actif et sérieux, connaissant l'outillage, ainsi que le commerce des bois
demande place
analogue ou dans commerce quelconque, entrée à convenir. 5288
S'adr. à Publicitas S. A.; Bulle, sous P 1767 B.

MODÈS
et
Chapellerie
Vve Thalmann-Schaeffer
2, Route des Alpes, 2
Téléphone 744
Réparations — Deuil

A VENDRE
la maison N° 228, Planche Supérieure. Prix: Fr. 8.500.—
S'adresser à la Librairie Python-Page, rue de Lausanne, 50. 5365

A VENDRE
un beau piano en très bon état et à de bonnes conditions. 5368
S'adresser au Café des Trois Rois, à Fribourg.

Faux
Fourches
Faucilles
Râteaux
Meules
Pierres à faux
Cordes de chars
Chânes
Arrosoirs
Graisie de chars
Graisie à sabots
Les Fils
DE
A. CHIFFELLE
FRIBOURG

A louer
pour le 25 juillet prochain, belle grande chambre non meublée, bien exposée au soleil. 5274
S'adresser: 56, Grand-rue, III^{ème} étage.

Machines à écrire
nouveaux et d'occasion, 4^{ème} marques américaines. Prix avantageux. Dactylo-Office, 6, r. de Lausanne.

Belle graisse
de bœuf fraîche (fondue ou non fondue), à 1 fr. 75 le 1/2 kg. Envoi contre remboursement depuis 2 kg. 4467
Boucherie BOVEY,
Université, 11, Lausanne.

La Motosacoche invincible
Course de côte de la Donzelle, le 6 juin
Malgré la concurrence internationale
LA MOTOSACOCHE triomphe sur tous
Side-car 600 cm³ 1^{er} et seul terminant le trajet
» 1000 cm³ 1^{er}, 2^o et 3^o
Motosacochette, au-dessus de 350 cm³, 1^{er}, 1^{er} ex-aequo, 4^o
Experts 1^{er} (record de la côte), 2^o, 3^o, 4^o, 5^o, 6^o
Livraison prochaine de tous les modèles
LIVRABLE 4 HP TOUT DE SUITE
Agents:
STUCKY, frères, Criblet, 1

BELLE OCCASION!
1200 Serviettes de table
blanches, bonne grandeur,
Fr. 1.65 la pièce
Paul BRUNSCHWIG,
Pérolles, 10, FRIBOURG

FLEURIES
On offre, au plus offrant et à faucher tout de suite, très belles fleuries d'une pose et demie.
Sis à l'entrée de la ville.
S'adresser: Case postale, 11818, FRIBOURG. 5332

MOTOCYCLETTES
Livrables tout de suite:
1 Alcyon, 1 cyl. magnéto Fr. 200.—
1 Motorévo 2 cyl. 350.—
1 » 2 cyl., culbuteurs 450.—
1 N. S. U. 5 HP, deux vitesses, débrayage, 2.000.—
1 Motochassis CONDOR, 3 vitesses, 2.000.—
1 Cleveland, 3 HP, deux vitesses transmission par chaîne, 2.000.—
1 Douglas 5 HP, trois vitesses avec side-car, 4.500.—
DALER, Frères, FRIBOURG
Téléphone 650.

50 Tabourets
à 3 fr. 50
la pièce
J. Schwab
Lapissier
147, Grandes Rames
Téléphone 122

Nouvelle victoire
Course de classement organisée par le Vélo-Club de Fribourg, le 6 juin.
1^{er} Ch. Soland sur bicyclette Automoto.
2^{ème} A. Joller » » Cosmos.
Agents: **STUCKY, frères, Criblet, N° 1**

Voitures automobiles pour courses
Téléphone 606
La Motosacoche 4 HP, 3 vit., 1920
est livrable tout de suite

Occasions rares
A VENDRE
4 pianos à queue
Deux Bechstein, noir (2 m.)
Un Erard, palissandre (2 m.)
Un Pleyel, noir (1.64)
3 pianos de marque (droits).
Steinway (chêne), Blüthner (noir), Berdus (noir).
Pianola-piano Aeolian (88 notes).
Prix modérés. Facilités de paiement.
S'adresser: **Maison Fetsich, à Vevey.**
Nous achetons ou échangeons tous pianos usagés. 5252

Maisons de soieries
G. Henneberg
ZURICH

Jouets d'enfants
Grand assortiment toute l'année
Vve Mayer-Breder, r. de Lausanne, 78 et Bazar Fribourgeois, r. du Tilleul, 155
TÉLÉPHONE 7.40

On demande pour
Berno
VOLONTAIRE
catholique, pour les enfants. Pourrait apprendre les travaux du ménage et la langue allemande.
Offres à M^{me} A. D'Agostini, 66, Waldheimstrasse, Berne.

Menuisier
Un ouvrier est demandé chez E. Golay, Vallorbe. 5347

Commanditaire
On demande un commanditaire pour une entreprise d'utilité et d'économie publique. Participation modeste. Importante rémunération.
S'adresser sous chiffres P 5197 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5317

Maison à vendre
3 logements, confort, dépendances et jardin, à 5 minutes de tram.
S'adresser sous P 5234 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5346

A LOUER
un logement de 2 chambres et cuisine.
S'adresser: Bellevue, 26. P 5235 F 5348

Trouvé
le jour de la Fête-Dieu, sur le grand pont suspendu, une montre-bracelet, 5349
La réclamer Schenker, 86, I^{er} étage.

LA GRAISSE
comestible
végétale

Probol
EST UTILISÉE
POUR LA
bonne cuisine

A VENDRE
une chaise d'enfant
S'adresser: rue Grimoux, 4, II^{ème} étage.

A vendre une jeune et bonne
JUMENT
de 5 ans, de toute confiance. 5225
S'adresser à Grosrieder, Albert, Valsterne-en-Ogoz.

A VENDRE
sept petits porcs
de 7 semaines. 5334
S'adr.: Amédée Mauron, fermier, Ependes.

Pour éviter ou guérir le rhume des foins, employez avec succès la
CRÈME RÉSOPONE
contre le rhume des foins
Rafraîchissante, calmante, adoucissante. Recommandée chaudement par les médecins. — En vente dans les pharmacies. — Prix: 2 fr.

LA
Banque de Dépôts et de Crédit
18, rue de Hesse - GENÈVE - 10, rue Diday
bonifie actuellement
5 3 0
4 0
sur Dépôts à un an et au delà
(certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)
Traite aux meilleures conditions
toutes affaires de banques

SPIEZ Hôtel Kurhaus
LAC DE THOUZE Maison de famille de 1^{re} classe
Séjour de printemps et d'été idéal. Situation exempte de poussière. Parc avec tennis. Confort moderne. Excellents soins. Prospectus.

ASSURANCE MUTUELLE
vaudoise
(Accidents et responsabilité civile tiers)
FONDÉE EN 1895
Siège social: LAUSANNE, Galeries du Commerce

Conditions les plus avantageuses. — Polices annuelles
Nos assurés sont sociétaires et se répartissent les bénéfices
Assurances: Accidents. — Responsabilité civile
Automobiles. — Motos. — Camions. — Agricoles à l'hectare
Agence générale pour le canton:
Léon BRUNISHOLZ, assurances
Bureaux: FRIBOURG, 6, rue de Lausanne, 1^{er} étage. Tél. 1.77.
Compagnie d'assurances générales sur la vie
fondée à Paris en 1819
Assurances: Vie. Mixtes sur 1 et 2 têtes. Dotales. Rentes viagères.

Je demande dans tout le canton de bons agents
Sirop „Esca“ (Sirop au Sulfoglycol et Hypophosphites)
Remède excellent et d'un goût agréable contre la toux, catarrhe des bronches et affections pulmonaires. Préviend adultes et enfants contre toutes affections des voies respiratoires, pendant les changements brusques de température et la saison froide.
En vente dans toutes les pharmacies. — Prix du flacon original: Fr. 4.
Pour le gros, s'adresser: 13, Avenue de la Harpe, Lausanne.

WECK
Appareils de stérilisation et Bouteilles de stérilisation pour la préparation des conserves dans le ménage.
Comme avant et pendant la guerre, les articles WECK sont de la meilleure qualité. En vente à Fribourg, chez GEORGES CLÉMENT, Verrierie, Grand-rue. 4991

Fabrication & réparation de brosses
SE RECOMMANDE
Vve MAYER-BRENDER, rue de Lausanne, 78

Chien d'arrêt
égaré, manteau brun et blanc, il répond au nom de Mayani; le ramener contre remboursement des frais, chez Kresser, à Marly. 5355

Jeune ménage demande
APPARTEMENT
de 4 pièces, dans les environs immédiats de la ville, disponible fin septembre.
S'adresser sous chiffres P 5249 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5358

A LOUER
tout de suite un appartement de deux chambres, cuisine, le tout meublé, gaz, lumière et eau.
S'adr.: rue du Varis, 23, 2^e étage. 5357

1 BONNE MOTO
A choisir sur deux dont une 4 HP, état neuf et une neuve 4-5 HP.
S'adresser à Henri Bernet, mécanicien, Es-tavayer. 5361

A VENDRE
d'occasion
2 foris trains de char, essieux de 20, état neuf, bas prix: 1 lame de scie circulaire 70 cm., marque « Simens », neuve; environ 60 m² de lambris bois de Vuissens, lignés et bien secs; a lot de bois à bâtir et 1 grande meule. 5362
H. Hirschi, battoir, Bussy (Frib).

A vendre
vélo Torpédo, pour cause de départ. Employé, un mois. 5363
S'adresser à Publicitas S. A., sous P 5251 F Fribourg.

UN STOCK ANGLAIS
(fabrique), acheté dans des conditions très avantageuses, à enlever tout de suite.
JAQUETTES
merceris sole
qualité lourde, forme moderne, grand col et ceinture, finies nouvelles seulement, soit: or, vert, camauro, fraise, bleu ciel, beige, corise, tango, prix net
Fr. 48.—
Stocks de l'armée anglaise
320 manteaux caoutchouc garanti, absolument neuf, avec ou sans ceinture, qualité 1^{re} 59 fr., qualité double 78 fr.
150 manteaux officiers, gabardine imperméable, avec ceinture, forme très élégante, val. réelle 160 fr. Exceptionnellement Fr. 98.
800 mallettes militaires débarassées à Fr. 10,90 net.
Envoi contre remboursement. 5345
Les Fils
Walther Bloch
YVERDON

A vendre
6 beaux petits porcs de 8 semaines, race améliorée; femelles conviendraient spécialement pour l'élevage. 5352
S'adres. à Philomène Bongard, à Sales (Sarine). P 5241 F

A VENDRE
la maison familiale, située sur la parcelle n° 1 du quartier de la Paix, aux Daillettes, comprenant 5 chambres, cuisine, bains et dépendances.
S'adresser à Jos. Clere, entrepreneur, à Fribourg. 3720

A VENDRE
9 beaux porcs
de 10 semaines, chez A. Gougler, laitier, Castelberg, Fribourg. 5302